

**PROMOUVOIR UNE PAIX UNIVERSELLE :  
UN APPEL AU RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DU CANADA  
EN MATIÈRE DE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX**

**INTRODUCTION**

**DOCUMENT DE RÉFLEXION  
RÉDIGÉ PAR  
SURENDRINI WIJAYARATNE  
ANALYSTE DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE PAIX ET DE CONFLITS  
CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

**LES RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA RÉDACTION DU PRÉSENT  
DOCUMENT DE RÉFLEXION ONT ÉTÉ FINANCÉES GRÂCE À UNE BOURSE OCTROYÉE PAR LA  
WALTER AND DUNCAN GORDON FOUNDATION**

**NOVEMBRE 2008**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>SURVOL .....</b>	<b>1</b>
1.1	Renseignements généraux .....	1
1.2	Méthodologie .....	1
1.3	Conditions .....	2
<b>2.0</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
2.1	En quoi consistent les processus de paix ?.....	2
2.2	Pourquoi les femmes ?.....	3
2.3	Pourquoi soutenir les processus de paix ?.....	3
2.4	Pourquoi le Canada doit-il appuyer les processus de paix ?.....	4

**POUR UNE PAIX UNIVERSELLE :  
APPEL AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CANADA  
EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE LA PAIX**

**INTRODUCTION**

**1.0 SURVOL**

L'engagement du Canada sur la scène mondiale au chapitre de la promotion de la paix illustre bien la conception que se fait la population canadienne du rôle qui lui incombe dans le monde. Le Canada a grandement contribué au soutien des processus de paix visant à réduire la violence en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda, et appuie actuellement des initiatives de paix en Afghanistan. Ces dernières années, les rôles des donateurs en matière de prévention, de médiation et d'aggravation des conflits violents ont fait l'objet d'un grand débat. Face aux changements dans la nature des conflits armés et à un monde de plus en plus mondialisé et interconnecté, on comprend davantage les liens complexes existant entre la consolidation de la paix, la paix et la justice, ainsi que la mesure dans laquelle les citoyens, et non seulement les États, doivent contribuer à étayer les assises sur d'une paix durable.

**1.1 Renseignements généraux**

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) a mené des travaux de recherche sur le soutien du Canada aux processus de paix. Ils se sont déroulés au cours d'une année, dans le cadre du programme de bourse de recherche des jeunes citoyens du monde de la Walter and Duncan Gordon Charitable Foundation.

Trois pays ont fait l'objet d'études de cas sur des conflits, à savoir l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et l'Ouganda (dans le nord). Le choix a porté sur ces pays où le Canada a soutenu des processus de paix. Les conclusions de la recherche sur l'Afghanistan sont parues en mars 2008 dans un document intitulé *Afghanistan : Examen des perspectives de paix*. La présente étude traite des conflits se déroulant en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda.

**1.2 Méthodologie**

La présente étude, s'est appuyée sur les moyens suivants : analyse documentaire (documentation, site Web, documents de politique), entrevues qualitatives semi structurées et groupes de réflexion en République démocratique du Congo, en Ouganda et dans le sud du Soudan. On a également interrogé des décideurs et des représentants de la société civile au Canada.

Pour les besoins de la recherche sur le terrain, 74 personnes se sont prêtées à des entrevues sur une période de six semaines. En République démocratique du Congo (Kinshasa, Goma, Bukavu), 22 entretiens individuels (avec 10 hommes et 12 femmes) ont eu lieu en juillet 2008, et un groupe de réflexion (composé de 15 personnes, soit 10 femmes et 5 hommes) a été créé. Du côté de l'Ouganda (Kampala et Gulu), ont eu lieu 25 entretiens individuels (avec 10 hommes et 15 femmes) et la formation, en août 2008, d'un groupe de réflexion composé de jeunes femmes. Par ailleurs, 8 personnes ont été interviewées à Djouba, dans le sud du Soudan.

### 1.3 Conditions

La recherche sur le terrain ne saurait être considérée exhaustive ou très approfondie, puisqu'elle n'a duré qu'une très courte période, soit six semaines, au cours des mois de juillet et d'août 2008. Les entrevues se sont déroulées principalement en anglais ou en français. Des services d'interprétation ont permis d'interroger des répondants dans la langue locale.

La majorité des représentants du gouvernement et des diplomates et, dans une moindre mesure, les représentants de la société civile et les représentants communautaires interviewés ont refusé de voir leur nom cité dans le présent rapport. Les personnes interrogées sont certes plus disposées à témoigner librement lorsqu'elles signent un accord de non-mention de la source. Toutefois, il devient difficile de référencer les citations.

## 2.0 INTRODUCTION

### 2.1 En quoi consistent les processus de paix ?

Les processus de paix sont des efforts concertés visant à amener les parties au conflit à amorcer une suite de discussions conduisant à une entente commune et à mettre celle-ci en œuvre dans le but de réduire les conflits violents et d'établir les paramètres des réformes politiques, économiques et sociales. Les processus de paix peuvent être officiels ou non et avoir cours tant dans le secteur privé, public ou politique.<sup>1</sup> Souvent, une entente négociée s'avère l'élément clé d'un processus de paix. Toutefois, les négociations à elles seules ne suffisent pas à garantir qu'un processus de paix et même un accord de paix mèneront nécessairement à une paix durable.

La présente étude se penche des processus de paix tels que :

1. les négociations engagées en vue de la conclusion d'un accord de paix;
2. les activités intenses de consolidation de la paix visant à traiter des causes et conséquences des conflits violents qui surviennent au moment où s'offre la possibilité d'amorcer des négociations, alors qu'aucune entente officielle n'a encore abouti.

Les processus de paix visant *uniquement* la conclusion d'une entente politique sont fondamentalement imposés de haut en bas par les dirigeants ou l'élite, excluant ainsi une partie de la population, puisqu'on tient compte d'abord des combattants de premier ordre et des hauts fonctionnaires des parties belligérantes (qui sont habituellement des hommes). Certes, il faut porter une attention à ces acteurs, car sans leur appui, il est peu probable que l'on parvienne à une entente. Toutefois, la population en général, y compris la société civile, les collectivités locales et les groupes de femmes, doit aussi étayer les processus sur lesquels s'appuient les assises de la paix. L'absence d'une prise en charge à l'échelon local et le manque de soutien de la part des diverses parties peuvent nuire à l'établissement d'une paix durable.

---

<sup>1</sup> Pour un bref survol des processus de paix, consulter l'ouvrage *A guide to mediation: Enabling peace processes in violent conflicts*, préparé par Hugo Slim et publié en 2007 par le Centre pour le dialogue humanitaire : <http://www.hdcentre.org/files/mediationp.10020guidelines.pdf>.

## 2.2 Pourquoi les femmes ?

Étant donné le caractère exclusif des négociations politiques, les femmes sont souvent laissées pour compte dans les accords de paix. Pourtant, il existe quatre raisons intimement liées qui plaident en faveur de la participation des femmes aux processus de paix.

1. Conformément aux droits des femmes énoncés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Programme d'action de Beijing et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) concernant les femmes, la paix et la sécurité, il est explicitement requis que les femmes participent aux processus politiques et aux processus de résolution de conflits.
2. Si le processus de paix ne comporte pas une analyse des expériences, des aspirations et des besoins des hommes et des femmes, le principe d'égalité entre les sexes ne sera pas intégré aux activités de relèvement après les conflits.
3. L'analyse des rapports hommes-femmes, qui s'inscrit dans le cadre d'une vaste analyse sur les relations sociales et les relations de pouvoir, est essentielle à la compréhension des causes et de la dynamique des conflits.
4. Les femmes assument souvent le rôle d'organisatrice, de modératrice, de rassembleuse et de consultante. Ces compétences s'avèrent un atout pour les processus de paix.

Dans la pratique, ces facteurs raisons de promouvoir l'égalité des sexes et l'égalité de participation des femmes aux processus de paix. Malheureusement, les militants de l'intégration des femmes aux processus de paix sont presque exclusivement des défenseurs des droits des femmes (en général des femmes) plutôt que des médiateurs, des modérateurs internationaux ou des négociateurs (en général des hommes).

L'appel à la participation des femmes lancé dans la présente étude repose sur les quatre arguments susmentionnés et se fonde sur l'hypothèse selon laquelle il est crucial d'obtenir l'appui des divers groupes de la population et collectivités pour qu'un processus de paix soit durable. En faisant participer les femmes et les groupes de femmes aux processus de paix, divers groupes deviennent partie prenante aux processus de paix et on favorise la prise en charge à l'échelon local.

## 2.3 Pourquoi soutenir les processus de paix ?

Le rapport intitulé *2008 Armed Conflict Report* (rapport 2008 sur les conflits armés) réalisé dans le cadre du Project Ploughshares révèle que 30 conflits (ayant fait au moins 1 000 morts) font actuellement rage dans le monde.<sup>2</sup> Selon les données du rapport, 40 p. 100 des conflits auraient cours en Afrique, contre 37 p. 100 en Asie, 13 p. 100 au Moyen-Orient, 7 p. 100 en Amérique et 3 p. 100 en Europe.<sup>3</sup> Par ailleurs, dix de ces conflits auraient provoqué la mort de plus de

---

<sup>2</sup> Project Ploughshares : *2008 Armed Conflict Report*  
<http://www.ploughshares.ca/libraries/ACRText/Summary2007.pdf>.

<sup>3</sup> *Idem.*

100 000 civils et militaires.<sup>4</sup> Bien que le nombre de conflits mondiaux soit en décroissance depuis les années 1990, il est évident que les conflits violents ne cessent d'avoir des effets dévastateurs sur les populations civiles. Puisque les conflits armés modernes s'étendent au-delà des frontières d'un pays et donc peuvent toucher plusieurs pays, l'appui aux processus de paix constitue un impératif tant sur le plan humanitaire qu'au chapitre de la sécurité.

Le rapport *Human Security Report* (rapport sur la sécurité humaine) montre que le nombre de conflits armés a diminué au cours des années 1990 et établit un lien entre cette diminution, la fin de la guerre froide et les efforts incessants déployés pour rétablir, maintenir et consolider la paix.<sup>5</sup> D'après le Centre pour le dialogue humanitaire, il a été possible de mettre un terme à un plus grand nombre de guerres grâce à des ententes négociées plutôt que par des victoires militaires définitives. Entre 2000 et 2005, il y a eu quatre fois plus d'ententes que de victoires militaires.<sup>6</sup> On indique également dans ce même rapport qu'aucun dispositif de médiation n'est mis en place dans 40 p. 100 des conflits mondiaux et que, fait particulièrement troublant, 43 p. 100 des pays ayant négocié une entente replongent dans la guerre au bout de cinq années.<sup>7</sup> La forte proportion de pays qui se retrouvent en guerre n'est peut-être pas due au piétinement des processus de paix mais plutôt à la nature exclusive des négociations et au manque de soutien aux étapes de mise en œuvre d'une entente. Il est nécessaire d'appuyer les processus de paix engagés à plusieurs niveaux et utilisant différentes voies afin de renforcer la prise en charge à l'échelon local.

Le *Human Security Report* et les travaux de recherche réalisés par le Centre pour le dialogue humanitaire font ressortir la nécessité de déployer des efforts internationaux en vue de rétablir la paix et donnent à penser que ces efforts pourraient porter des fruits.

## **2.4 Pourquoi le Canada doit-il appuyer les processus de paix ?**

De quelle façon et pour quelles raisons le Canada doit-il soutenir davantage les processus de paix dans le monde?

Le Canada, en tant que moyenne puissance, est souvent perçu comme un pays ayant moins d'intérêts acquis que les superpuissances, comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Il a également l'avantage de ne pas être une ancienne puissance coloniale et de ne pas subir les contraintes imposées aux pays membres de l'Union européenne. Qui plus est, il a des héritages multiples, une population diversifiée ainsi que l'anglais et le français comme langues officielles, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans les pays de langue française. Par exemple, en République démocratique du Congo, le Canada jouit d'une très grande considération pour avoir soutenu les travaux de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs et assumé la présidence du Groupe des amis. En outre, les représentants de la société civile et du gouvernement tiennent en haute estime le Canada pour avoir favorisé les transitions politiques. Le fait qu'il ait suscité l'intérêt du Conseil de sécurité des Nations unies pour le nord de

---

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> *Human Security Report* : <http://www.humansecurityreport.info/>.

<sup>6</sup> Centre pour le dialogue humanitaire, *Charting the roads to peace: Facts, figures and trends in conflict resolution*, octobre 2007.

<sup>7</sup> *Idem.*

l'Ouganda et qu'il se soit porté à la défense des enfants touchés par la guerre restera inscrit dans les annales du pays. Dans les deux exemples ci-dessus, le Canada a été perçu dès le début comme un bon citoyen du monde plutôt qu'un pays guidé par des intérêts politiques et économiques. En République démocratique du Congo et en Ouganda, le Canada ne s'est pas interposé comme médiateur dans le conflit. Les représentants canadiens ont plutôt joué des rôles de présidents, de modérateurs et d'observateurs dans le cadre des pourparlers de paix.

D'après le Centre pour le dialogue humanitaire, le Canada a tenu un rôle de médiation dans seulement 1 p. 100 des conflits ayant fait rage dans le monde. Toutefois, le Centre perçoit le Canada comme l'un des seuls pays (les autres étant la Finlande, le Japon, la Norvège, l'Afrique du Sud, la Suède et la Suisse) à avoir mis en place des structures diplomatiques visant à assurer le maintien de la paix.<sup>8</sup> Son manque d'expérience de la médiation ne devrait pas l'empêcher de soutenir activement les médiateurs et les processus de paix.

Le Canada a certainement joué un rôle actif en appuyant la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) concernant les femmes, la paix et la sécurité. Dans la Résolution, on préconise la participation des femmes aux processus de paix, y compris au cours des pourparlers et de la mise en œuvre des accords de paix. Depuis 2000, les mesures visant à réaliser les engagements pris relativement aux femmes, à la paix et à la sécurité font partie du programme de politique étrangère du Canada.

Par l'intermédiaire d'organisations locales de la société civile et de groupes de femmes, les organisations non gouvernementales canadiennes, dont celles financées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), ont apporté un soutien considérable aux activités de maintien de la paix en République démocratique du Congo et en Ouganda, et ont fourni une aide importante dans le cadre des missions de paix se déroulant dans ces deux pays.

Le Canada se trouve en bonne position pour contribuer aux processus de paix universelle, c'est-à-dire qui englobent les besoins de tous et de toutes et auxquels peuvent participer les femmes, les collectivités locales et les organisations de la société civile. Néanmoins, pour un appui optimal, il ne devra pas se contenter rôle d'observateur au cours des pourparlers de paix. Il importe que le Canada renforce ses capacités en matière de rétablissement de la paix et de consolidation de la paix en vue de s'assurer que ses ressources diplomatiques et financières sont investies de manière à contribuer à la pérennité des processus de paix.

La présente étude recense des moyens d'action pertinents du gouvernementaux, fait état d'une étude de cas sur la République démocratique du Congo ainsi que d'une autre sur l'Ouganda, et présente des recommandations au gouvernement du Canada pour qu'il raffermisse sa position en faveur de processus de paix tenant compte des besoins de tous et de toutes.

---

<sup>8</sup> *Idem.*